



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 4 juin 2019

Préparé par André Bilodeau, directeur
Et Karyne Pigeon, adjointe à la direction

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

www.reseaudhabitationschezsoi.org

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3. MOT DU DIRECTEUR.....	4
4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2019.....	5
Projet SPLI (SRA/Hors-SRA).....	10
Projet Mesure d'urgence	14
5. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i>	21
6. STATISTIQUES DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019.....	23
6.1. Portrait des demandes.....	23
6.2. Statut des accompagnements.....	24
6.3. Évaluation des appels reçus.....	28

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de cinq ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis quatorze ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de dix-huit ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté que l'amélioration de cette communauté, afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale ou exclue de notre société. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidées et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2018-2019.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le conseil d'administration s'est rencontré à huit reprises. En plus de l'administration et la gestion des affaires courantes, plusieurs dossiers ont nourri nos réflexions.

Le dossier de notre sous-financement récurrent combiné à la surcharge des demandes a été très présent encore cette année.

D'ailleurs, nous sommes passés d'une fin annoncée du financement FQIS à une première prolongation de 9 mois suivie d'une deuxième prolongation de 3 mois. Bref, imaginez la difficulté à maintenir nos services dans ces conditions.

Nous avons également poursuivi notre réflexion en lien avec l'entretien de notre bâtisse combiné au souci de réduire notre impact écologique. D'ailleurs, nous avons changé notre chauffage à l'huile pour un système électrique. Nos efforts se poursuivront dans ce dossier.

La question de la vie associative de notre organisme a aussi été présente cette année. D'ailleurs, nous avons accueilli 10 nouveaux membres.

Voilà en gros le fruit des réflexions du conseil cette année.

J'en profite donc pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont contribué à soutenir les objectifs de notre mission. Bref, à mes collègues membres du conseil d'administration, à nos membres et surtout à l'équipe de travail.

Je tiens aussi à remercier nos bailleurs de fonds pour leur soutien financier ainsi que tous nos partenaires multisectoriels qui contribuent eux aussi à l'atteinte des objectifs reliés à notre mission.

Merci à tous,

David Blanchard
Président du Conseil d'Administration

3. MOT DU DIRECTEUR

Le fragile équilibre de l'accueil inconditionnel

Rappelons tout d'abord quelques éléments clés de notre ADN.

Nous tirons notre origine d'une table de concertation en santé mentale où siégeaient des acteurs institutionnels et communautaires. Les acteurs institutionnels étaient des travailleurs sociaux des départements de psychiatrie et ceux du communautaire provenaient principalement de ressources alternatives en santé mentale. Un de ces acteurs était Paul Morin, coordonnateur du collectif de défense des droits de la Montérégie, qui a aussi siégé sur notre premier conseil d'administration ayant procédé à mon embauche. Un des premiers éléments d'origine ayant teinté notre culture organisationnelle était que le logement est un droit fondamental pour tous et une responsabilité collective d'en assurer l'accès. Le deuxième élément présent était celui de l'approche globale alternative qui prônait que la personne n'était pas sa maladie ou sa situation problématique et qu'elle avait le droit d'être accompagnée à sa façon, et ce, inconditionnellement, vers le type d'habitat répondant à ses choix.

Bien entendu, ces éléments constituaient une magnifique musique à mes oreilles et continuent de faire vibrer toutes les fibres de mon être. Bref, ce fut un match parfait et la fondation de notre culture organisationnelle qui a influencé toutes les actions visant à établir nos règles d'accompagnement, de collaboration et de structuration de nos processus administratifs.

Notre développement a donc parcouru de façon harmonieuse les 16 premières années jusqu'à ce qu'un problème majeur vienne affecter cet équilibre et cette formule aidante. Trop de demandes et pas assez de ressources financières et humaines. Bref, depuis 2 ans, nous avons atteint un point de rupture où la quantité a commencé à affecter notre capacité à maintenir un accompagnement profond, global, au rythme des personnes et visant à agir sur les causes profondes fragilisant le maintien harmonieux en logement des personnes sollicitant notre soutien. Bref, nous en sommes à devoir prendre des actions pour maintenir notre équilibre organisationnel, sans pour autant remettre en question notre culture et nos valeurs profondes. L'accueil inconditionnel des personnes dans leur globalité ne sera jamais remis en question. Par contre, l'accueil inconditionnel de toutes les références sans ressources financières suffisantes est remis en question. Nous avons absorbé, au fil des années, le déversement des pressions faites sur le système de santé visant à désengorger les départements de psychiatrie, sans pour autant recevoir nous aussi une partie des ressources qui y ont été injectées. L'équilibre étant rompu à ce niveau, nous n'accepterons désormais que le nombre de références en accord avec nos ressources financières et humaines. Bref, le maintien de notre approche globale et inconditionnelle passera par l'imposition de l'approche conditionnelle à un financement adéquat.

En conclusion, savoir mettre des limites est fondamental au maintien de l'équilibre visant à offrir des accompagnements profonds et de qualité aux personnes sollicitant notre soutien, et également pour le maintien de la qualité de vie de notre équipe, qui elle aussi a besoin de conditions favorables pour rester centré sur l'essentiel, soit l'accompagnement profond et global des personnes.

Voilà. Alors merci à toute l'équipe pour votre travail, et merci également aux membres du conseil d'administration pour votre soutien au maintien de notre mission, de notre vision et de notre culture organisationnelle.

Au plaisir,

André Bilodeau
Directeur

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2019

Notre travail avec la collectivité et notre implication dans des lieux de concertation

Notre travail en concertation est une valeur que nous portons depuis le tout début de notre existence. Nous postulons que pour aider les personnes que nous accompagnons à s'intégrer et à bien vivre dans une communauté, nous devons nous-mêmes être un organisme bien réseauté avec cette communauté de façon à participer à sa transformation positive, et par le fait même, offrir aux personnes accompagnées un réseau solide de soutien diversifié et accueillant.

Nous sommes donc très impliqués sur les tables de concertation autant en santé mentale, en logement, en itinérance que dans d'autres lieux multisectoriels.

Notre organisme, représenté soit par la direction, nos intervenantes ou les membres de notre conseil d'administration, a participé à plus de 81 rencontres pertinentes à notre mission, et ce, pour un total de plus ou moins 405 heures de présence. C'est ce qu'on appelle un réel travail de collaboration avec nos partenaires dans le but d'améliorer la situation des personnes pour qui nous travaillons.

Qu'en est-il de l'impact de nos participations?

Ce travail avec les partenaires multisectoriels a plusieurs facettes et impacts. Disons tout d'abord qu'il demeure fondamental de continuer de collaborer pour faire avancer différents dossiers ayant des impacts pour les personnes que nous accompagnons. Pensons à la question du développement du logement social qui est au cœur de notre participation au conseil d'administration d'Habitations Communautaires Longueuil ainsi qu'à la Coalition des organismes de l'agglomération pour le droit au logement. Il faut aussi mentionner que cette année le travail collectif en itinérance a continué de bien progresser, et ce, dans un climat où l'on sent de plus en plus que les liens se tissent entre les organismes.

Nous continuons de constater une amélioration du souci de la majorité des acteurs multisectoriels de bien arrimer les différents dossiers portés par leur concertation avec ceux des autres concertations. Il y a de plus en plus de liens communicationnels entre les acteurs. Il faut dire que souvent nous nous retrouvons tous sur différentes tables favorisant ainsi un transfert de connaissance.

Voici donc l'énumération de nos lieux d'implication regroupés par secteur :

LE LOGEMENT :

Objectif actuel : S'assurer qu'il y a développement de logements sociaux sur notre territoire et que les logements privés sont de bonne qualité.

- Conseil d'administration d'Habitations Communautaires Longueuil
- Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement
- Comité de la maison Chez Lise devenu « Un toit pour tous »
- Comité insalubrité morbide « Diogène »
- Le comité de mise en place de mesure de soutien et d'hébergement d'urgence de l'agglomération de Longueuil
- Les assemblées du FRAPRU (Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain)

L'ITINÉRANCE :

Objectif actuel : Soutenir l'accès à des logements pour tous ainsi qu'à une offre diversifiée de possibilité de soutien pour le maintien harmonieux en logement.

- TIRS (Table Itinérance de la Rive-Sud)
- Conseil d'administration de la TIRS
- Comité de pilotage de la SRA
- Comité itinérance de la CDC de Marguerite d'Youville
- Comité pour établir des mécanismes de collaboration centrés sur les besoins de la personne de la CELCI
- Rencontre de trajectoire SRA
- Rencontre d'Interaction pour les intervenantes
- RSIQ (Réseau Solidarité Itinérance du Québec)

LA SANTÉ MENTALE :

Objectif actuel : Promouvoir l'approche alternative et s'assurer d'un accès à des services du réseau de la santé.

- RRASMQ (Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec)
- Table de concertation en santé mentale de la Rive-Sud

LE MULTISECTORIEL :

Objectif actuel : Favoriser le développement social sur notre territoire et une collaboration multi et intersectorielle.

- Conseil d'administration de la Corporation de Développement Communautaire de l'agglomération de Longueuil (C.D.C.A.L.)
- Corporation de Développement Communautaire de Longueuil (CDC Longueuil)
- Corporation de Développement Communautaire de Marguerite-D'Youville (CDC Marguerite-D'Youville)
- Développement social Saint-Hubert (D.S.S.H.)
- Développement social Vieux-Longueuil (D.S.V.L.)
- TROC-M (Table Régionale des Organismes Communautaires de la Montérégie)

La lutte contre l'itinérance

Projet SPLI

Encore cette année, notre organisme a investi beaucoup d'énergie pour lutter contre ce fléau qu'est l'itinérance. Avant d'aller plus loin, répondons à la question : **De quoi parle-t-on?**

* Tiré de « Pour une politique en itinérance »

Un processus, pas un profil

Au cours des dernières décennies, plusieurs définitions ont été proposées par différents comités et organisations. Chacune d'entre elles a sa pertinence et met en lumière un ou des aspects particuliers, notamment des contextes régionaux. Nous avons choisi de ne pas proposer une nouvelle définition qui se voudrait « universelle », mais plutôt de faire ressortir les caractéristiques communes de l'itinérance au Québec tout en signalant l'existence de nuances régionales ainsi que les différences qu'il peut y avoir entre les situations d'itinérance vécues selon le genre ou l'âge, ou d'autres dimensions.

Parmi les caractéristiques communes à ces définitions ressortent l'exclusion, l'instabilité et le cumul de problèmes. La réalité de l'itinérance relève d'un processus d'exclusion et de marginalisation. Le terme « itinérance » recouvre une réalité complexe, résultant d'un ensemble de problématiques (notamment celle de l'absence de logement), et devant se résoudre par une combinaison de solutions.

L'itinérance ne saurait constituer un profil attaché à une catégorie ou à un groupe d'individus qui seraient davantage « prédisposés » à se retrouver itinérants : l'itinérance ne doit pas être traitée comme une maladie (au sens épidémiologique). L'itinérance n'est pas non plus une identité et il est déplorable que des personnes restent stigmatisées comme itinérantes alors même qu'elles ont quitté cette condition de vie.

Trois types d'itinérance

L'itinérance caractérise une condition de vie plus ou moins temporaire. On distingue généralement trois types, selon la durée et la fréquence des périodes d'itinérance : situationnelle ou transitoire, épisodique ou cyclique, et chronique. On constate malheureusement dans la plupart des milieux que l'itinérance chronique est plus répandue qu'auparavant et que les périodes d'itinérance se prolongent.

Un phénomène à l'ampleur dramatique

Une réalité complexe

Si l'itinérance est plus ou moins répandue selon les régions, ses visages sont partout les mêmes au Québec. L'itinérance ne se réduit plus à l'image du clochard alcoolique. Maintenant, se retrouvent à la rue des personnes issues des communautés culturelles, incluant des personnes sans statut et des autochtones, population émergente dans les grands centres urbains du Québec. Pour certains, la rue est l'aboutissement d'une longue série de difficultés, alors que pour d'autres, l'arrivée dans la rue est soudaine : perte d'emploi, rupture, problème de santé, faillite.

Si l'itinérance masculine reste majoritaire, les femmes sont de plus en plus nombreuses à vivre l'expérience de la rue, même si l'itinérance des femmes est un phénomène moins visible. La plupart des femmes se retrouvent à la rue suite à un abandon ou à une rupture ou pour fuir une situation violente qui les met dans une précarité extrême au plan tant financier que social. Beaucoup d'entre elles ont des parcours liés à l'errance, sans nécessairement être à la rue, et changent fréquemment de lieu de vie. Celles qui sont avec leur(s) enfant(s) sont particulièrement vulnérables.

L'itinérance se vit à tous les âges

Le spectre d'âge s'élargit aussi : les jeunes sont de plus en plus jeunes et les personnes âgées sont aussi plus nombreuses à vivre un passage dans la rue. Alors que l'itinérance auparavant était le lot de personnes seules, on voit maintenant des couples et de plus en plus de familles (monoparentales ou biparentales) à la rue ou en situation de grande précarité.

Les ressources se retrouvent alors confrontées à une toute nouvelle demande de services. Si l'image du jeune punk avec son squeegee fait maintenant partie du paysage dans les grandes villes québécoises, le portrait des jeunes de la rue est beaucoup plus diversifié, de même que leur parcours : fugueur des centres jeunesse (auxquels s'ajoutent de plus en plus de fugueurs non déclarés), jeune venu de région pour travailler en ville, prostitué, jeune parti passer une fin de semaine loin de chez lui ou qui a été mis à la porte de chez ses parents, utilisateur de drogues, jeune s'insurgeant contre la société, l'autorité, etc. De la même façon, l'itinérance des personnes âgées a aussi plusieurs facettes : elles font face à des problèmes de santé physique plus importants et de perte d'autonomie en plus de problèmes de consommation, d'isolement et de désorganisation courants chez les personnes itinérantes.

Diverses problématiques

Outre les problèmes liés au logement, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, les personnes en situation d'itinérance connaissent diverses problématiques de santé ou de santé mentale. Plusieurs vivent avec des maladies infectieuses comme l'hépatite ou le VIH/sida. Beaucoup connaissent la dépression ou des troubles de santé mentale (schizophrénie, troubles de la personnalité, troubles affectifs, etc.). Un grand nombre sont consommateurs d'alcool, de psychotropes (drogues injectables ou non), de médicaments (prescrits ou non) ou sont des joueurs compulsifs.

Des dénominateurs communs

Au-delà des différences d'âge et de genre et des parcours individuels, l'itinérance a plusieurs dénominateurs communs.

Vivre l'itinérance, c'est ne pas avoir de lieu à soi où dormir : nombreux sont ceux qui couchent dans un refuge ou une maison d'hébergement, et il est difficile de savoir combien sont ceux qui le font dans la rue, dans un parc, dans un édifice abandonné, dans une maison de chambres, sur le sofa de quelqu'un, sur une chaise aux urgences, dans une voiture...

Vivre l'itinérance, c'est vivre sans un sou en poche dans une société où tout s'achète. La pauvreté économique est le lot de toutes les personnes itinérantes. Elles doivent compter sur les ressources communautaires d'aide et elles doivent développer des stratégies de survie telles que la quête, le squeegee ou le travail du sexe, qui est de plus en plus répandu.

Vivre l'itinérance, c'est être seul et en détresse : les intervenantEs font le constat que la détresse psychologique est répandue chez les personnes en situation d'itinérance et que plus cette détresse est grande, plus les problématiques s'aggravent, que ce soit la consommation d'alcool ou de drogue, le jeu compulsif, le recours à la violence ou encore les troubles de santé mentale.

Vivre l'itinérance, c'est faire face quotidiennement aux préjugés et à la judiciarisation institutionnalisée. Les personnes en situation d'itinérance sont des citoyenNEs à part entière qui ne se voient pourtant accorder ni droits, ni poids politique. Elles sont de plus en plus judiciarisées : elles subissent répression et discrimination parce qu'elles sont plus visibles dans l'espace public, reçoivent des contraventions et finissent par être incarcérées.

Elles ne sont pas considérées au même titre que les autres citoyens et sont souvent victimes du syndrome du « pas dans ma cour ». Les ressources qui leur viennent en aide sont aussi touchées par le même syndrome : plusieurs ont vu leur implantation bloquée par des citoyens ou des pouvoirs publics récalcitrants.

Vivre l'itinérance, c'est faire face à tous ces problèmes en même temps. La complexité des situations est un enjeu majeur... La pauvreté économique, l'absence de toit, la santé, la consommation, la vie sociale et communautaire forment un tout sur lequel il faut intervenir. Surtout, c'est lorsque l'accompagnement et le support tardent à venir que les situations s'aggravent au point que les personnes se retrouvent tellement désaffiliées et désorganisées que leur situation devient très lourde à renverser.

L'itinérance, des enjeux pour la collectivité

L'itinérance concerne de plus en plus de personnes parce que **le filet social se détend et le contexte sociopolitique crée de l'exclusion et de la pauvreté.** L'itinérance est un phénomène social causé avant tout par un ensemble de facteurs structurels auxquels il faut s'attaquer pour le prévenir et le réduire.

Parmi les **facteurs structurels**, on retrouve la pauvreté, le chômage, les mutations de la famille et de l'économie et les migrations vers les centres urbains. Le marché de l'emploi est de plus en plus un facteur d'exclusion à cause de la précarisation et des difficultés d'accès. La pénurie de logements abordables a un impact majeur et direct sur l'augmentation de l'itinérance. De plus, différentes réformes ont conduit à un désengagement de l'État : dans le domaine de la santé et de services sociaux, dans le soutien au revenu (aide sociale, assurance emploi), le logement social (arrêt des investissements fédéraux), etc. Enfin, parmi les facteurs structurels, soulignons des dimensions socioculturelles telles que la stigmatisation des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou de toxicomanie ainsi que de celles ayant un passé institutionnel.

Les personnes assistées sociales de même que les jeunes font aussi face à une discrimination croissante, notamment dans l'accès au logement. La faiblesse des grandes valeurs collectives de solidarité et de justice sociale soutenant un projet de société peut aussi être considérée comme un facteur d'exclusion ayant pour conséquence la montée de l'intolérance. À ces facteurs structurels se combinent des facteurs individuels : des histoires de vie marquées par des échecs, des situations de crise, de difficultés profondes, de ruptures, des problèmes de santé mentale, de dépendances (toxicomanie, jeu compulsif, alcoolisme, etc.), de violence familiale. Le faible niveau de scolarisation, l'isolement social, l'âge, la faible estime de soi ou des problèmes de santé physique peuvent également accentuer la vulnérabilité des personnes.

Il y a de plus en plus d'itinérance chronique parce que **les situations des personnes sont de plus en plus complexes** et que les portes de sortie sont alors de plus en plus difficiles à franchir. Certes, l'itinérance se vit de plusieurs façons, mais la réponse de la collectivité au phénomène influence la durée des périodes d'itinérance et les impacts sur les individus à long terme, notamment en matière de possibilités d'insertion / réinsertion sociale.

Certains se retrouvent dans un cul-de-sac parce qu'**il n'existe pas assez de ressources en mesure de les accompagner** dans toutes les dimensions de leur parcours, parce qu'il faudrait **des interventions toujours plus pointues, à long terme, qui placent la personne au centre de sa démarche.**

Par ailleurs, les groupes communautaires sont souvent astreints à des obligations de résultats qui se conjuguent mal avec l'**approche qualitative, globale et à long terme** qu'exige l'intervention en itinérance.

Les groupes communautaires connaissent souvent une situation de sous-financement, ce qui contribue au **débordement des ressources**. Beaucoup de groupes déplorent aussi un manque de moyens qui les empêche d'assurer un **accompagnement ou un suivi après la sortie de la rue** auprès des personnes avec lesquelles ils ont créé des liens significatifs.

C'est ainsi que des personnes trouvent des portes fermées. Elles passent alors d'une ressource à l'autre, d'une région à une autre, dans l'espoir d'y trouver l'accompagnement adéquat. La mobilité des personnes est grande et constitue un défi pour la continuité de l'intervention.

Finalement, beaucoup retournent à la rue faute d'alternative.

Cette année, nous avons poursuivi notre projet SRA avec les autres partenaires et nous constatons un raffinement intéressant de nos collaborations, et ce, pour le plus grand bien des personnes accompagnées. Évidemment, nous continuons de travailler avec tous les autres acteurs, ne faisant pas partie de ce projet, et là encore, les collaborations vont bon train permettant d'offrir aux personnes, itinérantes ou à risque, un grand réseau de possibilité de soutien. Par ailleurs, et tel que mentionné, nous constatons que nos ressources humaines ne sont pas à la hauteur des besoins de par une trop grande demande d'accompagnements.

Regardons maintenant quelques chiffres concernant notre travail d'accompagnement.

Statistiques projet SPLI (SRA et Hors SRA)

Cette année, c'est **313 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **190 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **452 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **242 personnes seules**, **46 familles monoparentales**, **11 familles biparentales** et également **14 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **6206 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

Un autre point très important que nous découvrons à la lecture de nos statistiques c'est que les personnes sans domicile fixe nous sont référées par 75 partenaires différents.

Elles nous arrivent de tous bords tous côtés et pour la majorité, référées par des organismes n'étant pas identifiés comme des organismes itinérance. Ce point démontre qu'il est fondamental de développer une réelle communauté multisectorielle engagée, informée et efficace dans la lutte contre l'itinérance.

Mais avant voici le tableau de ces référents.

PERSONNES SANS DOMICILE FIXE AYANT FAIT UNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE

409 personnes référées par 75 organismes et institutions

Abri de la Rive-Sud	23	Hébergement la CASA Bernard-Hubert	7
Accès	15	Hôpital Charles-Lemoyne	44
ACEF	1	Hôpital Pierre-Boucher	21
Action Nouvelle-Vie	1	Info-Santé	1
Agent de probation	3	Institut Allan Memorial	1
Ancien dossier	52	Internet	3
BCJ	1	La Chaumière	1
C.L.S.C. de Sorel	1	La Croisée de Longueuil	2
C.L.S.C. des Seigneuries	2	La Mosaïque	1
C.L.S.C. Kateri	2	L'Antre-Temps	2
C.L.S.C. Longueuil Ouest	9	L'Envolée	1
C.L.S.C. Saint-Hubert	4	Ligne 211	1
C.L.S.C. Samuel de Champlain	13	Logis-Femme	1
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	5	Macadam	10
CAB de Boucherville	1	Maison de la Famille de Brossard	1
CAB Les p'tits bonheurs de Saint-Bruno	1	Maison de la Paix	1
Carrefour le Moutier	1	Maison Élisabeth-Bergeron	10
Carrefour pour elle	14	Maison Jacques-Ferron	1
CAVAC	2	Maison Joins-Toi	5
Centre communautaire des aînés	2	Maison La Virevolte	1
Centre de bénévolat de la Rive-Sud	1	Maison Simonne-Monet-Chartrand	2
Centre médical Saint-Hubert	1	Maison Vivre	1
Citoyen	22	Maison Williams	9

PERSONNES SANS DOMICILE FIXE AYANT FAIT UNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE

409 personnes référées par 75 organismes et institutions

CLE Brossard	2	OMH de Longueuil	20
Clinique Labonté	1	Pavillon Foster	1
Clinique médicale de St-Bruno	1	Pavillon Marguerite de Champlain	18
CLSC Châteauguay	1	PEP - Hôpital Charles-Lemoyne	4
CLSC des Patriotes	2	PEP - Hôpital Pierre-Boucher	1
Collectif de défense des droits de la Montérégie	1	Place à l'emploi	1
Comité logement Rive-Sud	4	Police	2
Commission scolaire Marie-Victorin	1	Régie du Logement	2
Croix-Rouge	2	Repas du passant	12
DPJ	1	Sicom	5
École Lemoyne d'Iberville	1	SIV - Hôpital Pierre-Boucher	2
Église Immaculée-Conception	1	UMF Charles-Lemoyne	1
Entraide Chez Nous	3	Ville de Longueuil	5
Espoir	4	Virage	5
Habitations Communautaires Longueuil	1		

Statistiques SPLI			
Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019			
SRA		Hors SRA	
Nombre de demandes	124	Nombre de demandes	189
Logements trouvés	67	Logements trouvés	123
Interventions		Interventions	
Téléphoniques	2311	Téléphoniques	3421
En personne	160	En personne	314
Sexe		Sexe	
Femmes	41	Femmes	103
Hommes	83	Hommes	86
Groupe d'âge		Groupe d'âge	
18-24	10	18-24	12
25-34	32	25-34	28
35-44	32	35-44	41
45-54	30	45-54	42
55-64	16	55-64	49
65 et plus	4	65 et plus	17
Statut social		Statut social	
Seul(e)	102	Seul(e)	140
Monoparental(e)	11	Monoparental(e)	35
Famille	4	Famille	7
Couple	7	Couple	7

Projet « Mise en place de mesure de soutien et d'hébergement pour les personnes sinistrées ou évacuées »

Encore une fois nous avons réussi à obtenir un prolongement du financement de ce projet jusqu'au 31 mars 2019. Il y a donc là un enjeu pour la poursuite du projet en 2019-2020.

Rappelons tout d'abord les objectifs de ce projet. Le projet visait à mettre en place un service d'accompagnement pour les personnes sinistrées suite à un incendie, dégât d'eau ou évacuées suite à une problématique de sécurité dans leur logement et hors de leur contrôle. Donnons comme exemple les problèmes d'insalubrité à cause de moisissure, champignon ou vermine ou encore à cause de problème de structure de l'immeuble mettant en danger les occupants. Le projet visait aussi à concerter et mieux organiser les interventions collectives dans ces dossiers. Les objectifs du projet sont demeurés les mêmes, mais, par ailleurs, le SACAIS ne nous a pas confinés exclusivement au territoire de l'agglomération de Longueuil, et a élargi les personnes ciblées pour inclure également d'autres types de crises reliées au logement.

Voici donc quelques statistiques et données du projet pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Statistiques projet « Mesure d'urgence » **Sinistrées et évacuées seulement**

Nombre d'accompagnements : 27			
Intervention Téléphonique	834	Intervention en personne	58

TYPE DE SINISTRE			
Bâtiment non-conforme	2	Habitation illégale	1
Dégât d'eau	1	Impropre à l'habitation	9
Feu	14		

SECTEUR			
Brossard	2	Saint-Bruno-de-Montarville	1
Greenfield Park	2	SDF	1
Lemoyne	5	St-Hubert	4
Longueuil	12		

PERSONNE AU TOTAL					
Adulte		36	Enfant		34
ÂGE					
0 à 5 ans	8	18 à 24 ans	7	45 à 54 ans	8
6 à 10 ans	8	25 à 34 ans	9	55 à 64 ans	4
11 à 17 ans	11	35 à 44 ans	8	65 ans et +	7

PERSONNE AYANT FAIT LA DEMANDE		STATUT SOCIAL	
Femme	17	Seul(e)	14
		Monoparental(e)	5
Homme	10	Famille	7
		Couple	1

RÉFÉRENCES			
Accès (L')	2	Entraide Chez Nous	1
Bottin de ressources	1	Espoir	1
Citoyen	1	OMH de Longueuil	3
CLSC Longueuil Ouest	1	Ville de Longueuil	9
Comité Logement Rive-Sud	2	Ville de Brossard	1
Croix-Rouge	5		

Statistiques projet « Mesure d'urgence »
Crise, santé mentale et itinérance
Non sinistrées

Nombre d'accompagnements : 104			
Intervention Téléphonique	1996	Intervention en personne	168

SECTEUR			
Boucherville	1	Longueuil	23
Brossard	4	Saint-Hubert	7
Greenfield Park	3	Saint-Lambert	2
Hors territoire	4	Sans domicile fixe	56
Lemoyne	3	Varenes	1

PERSONNE AYANT FAIT LA DEMANDE		STATUT SOCIAL	
Femme	51	Seul(e)	74
		Monoparental(e)	14
Homme	53	Famille	11
		Couple	5

PERSONNE AU TOTAL					
Adulte	124		Enfant	47	
ÂGE					
0 à 5 ans	13	18 à 24 ans	9	45 à 54 ans	26
6 à 10 ans	15	25 à 34 ans	23	55 à 64 ans	27
11 à 17 ans	16	35 à 44 ans	25	65 ans et +	17

RÉFÉRENCES			
Abri de la Rive-Sud	6	Habitations Communautaires Longueuil	1
Ancien dossier	20	Hébergement la Casa Bernard-Hubert	1
CAB de Boucherville	1	Hôpital Charles-Lemoyne	8
Carrefour pour elle	2	Hôpital Pierre-Boucher	2
Citoyen	9	Internet	1
CJE St-Hubert	1	IVAC	1
CLE Brossard	2	L'Accès	3
Clinique médicale St-Bruno	1	Le 2159	2
Clinique externe Pierre-Boucher	1	Ligne 211	1
CLSC de Longueuil-Ouest	2	Maison Élisabeth Bergeron	1
CLSC des Seigneuries	3	Maison Joins-Toi	1
CLSC de Verdun	1	Maison La Virevolte	1
CLSC Saint-Hubert	2	Maison Williams	1
CLSC Samuel-de-Champlain	2	OMH de Longueuil	4
CLSC Simonne-Monet-Chartrand	5	Pavillon Marguerite de Champlain	1
Comité Logement Montérégie	2	PEP – Hôpital Pierre-Boucher	1
CRDI	1	Police	2
Député	1	SICOM	1
DPJ	1	SIM	1
École Antoine-Brossard	1	SIV	1
Entraide Chez Nous	1	Virage	1
Espoir	3		

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **737 demandes** qui après analyse ont mené à **526 nouveaux accompagnements** faits avec **505 demandeurs différents**, soit **259 femmes** et **246 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **293 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **819 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **819 accompagnements** ont mené à **330 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2018-2019. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2019, **191 dossiers** demeurent actifs.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes ayant fait une demande à notre organisme nous ont été référées par plus de **95 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Une autre donnée très préoccupante dans notre réalité organisationnelle c'est que parmi les 737 demandes d'accompagnement reçues au cours de notre année, il y avait **409 de ces demandes dont la personne était sans domicile fixe lors de cette demande. C'est donc 55,5 % de notre total de demande reçue** qui sont en fait des situations d'urgence.

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **13 371 interventions** cette année, soit **12 498 téléphoniques** et **873 en personne**.

En conclusion de ce survol statistique, nous constatons que les besoins sont énormes à chaque année et que malheureusement nous continuons de faire face à un sous financement de base et à un maintien de notre réponse aux besoins à grands coups de financement ponctuel et incertain.

Revenons maintenant aux autres priorités de notre plan d'action 2018-2019.**□ PARTICIPATION À L'AMÉLIORATION DE LA RÉPONSE COLLECTIVE DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE**

Ce dossier a pris énormément de place cette année. L'augmentation des demandes combinée à la lourdeur des accompagnements nous a amenés à constater notre manque de ressource dans ce dossier particulièrement. Nous avons fait part à nos bailleurs de fonds que l'entonnoir du projet de stabilité résidentielle était en déséquilibre par rapport à la distribution des postes dans ce dossier. Rappelons que nous sommes le seul organisme dont la mission est composée exclusivement d'actions visant la stabilité résidentielle. Malgré ce fait, nous bénéficions de seulement 2 postes à temps plein plus un partiel de 21 heures, ce qui constitue un problème collectif à régler si nous voulons réellement améliorer la réponse collective de lutte contre l'itinérance. Ajoutons que nous avons obtenu une prolongation de 2 ans de ce projet.

□ POURSUITE DU PROJET « MISE EN PLACE DE MESURE DE SOUTIEN ET D'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES PERSONNES SINISTRÉES OU ÉVACUÉES »

Après de multiples rebondissements, nous avons finalement obtenu la prolongation de ce projet cette année. Par contre, celui-ci n'a pas été prolongé en 2019-2020.

□ DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE

Cette année, nos efforts ont porté fruit. Nous avons recruté plus de 10 nouveaux membres et nous en sommes très fiers. Nous en profitons pour les remercier de leur appui à notre mission.

□ PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Encore cette année, c'est principalement notre implication via Habitations Communautaires Longueuil qui a donné de très bons résultats. Les travaux de la phase 2 comprenant 87 unités ont été pratiquement complétés cette année. Cela permet d'offrir aux personnes que nous accompagnons des logements de qualité dont la moitié de ceux-ci sont subventionnés, ce qui a un impact majeur dans la vie des nouveaux locataires. Nous avons aussi poursuivi notre objectif de prendre la relève de Madame Lise en développant un projet communautaire avec HCL et possiblement d'autres acteurs pertinents.

Nous continuons également notre implication à la Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil.

En terminant, mentionnons encore cette année notre implication au FRAPRU et au Réseau Solidarité Itinérance du Québec qui ont été les leviers sur lesquels nous avons poussé au niveau provincial et fédéral la question du logement. Rappelons que sans une volonté politique au provincial et au fédéral menant à des programmes et des budgets de développement, tous les efforts locaux ne pourraient aboutir à des projets concrets.

□ **ÉLABORATION D'OUTILS DE FORMATION ET D'INFORMATION POUR LES PERSONNES À LA RECHERCHE DE LOGEMENT**

Cette année, nous avons débuté la production de nos capsules vidéo visant à mieux outiller les futurs locataires et partenaires.

Le premier sujet abordé a été la question du mauvais crédit et des causes à la régie du logement. Bref, comment fait-on pour se trouver un logement quand on a un mauvais crédit ou une cause à la régie.

□ **CONCLUSION**

En conclusion, je tiens à remercier toute l'équipe d'avoir eu la capacité de répondre aux besoins des personnes sollicitant notre soutien, et ce, malgré la surcharge de travail. Soyez assuré que je poursuivrai ma lutte pour qu'on puisse arriver à un financement récurrent nous permettant d'avoir une équipe à la hauteur des besoins. La qualité de nos accompagnements n'est plus négociable. Maintenir des relations profondes et aidantes demande du temps et est fondamental pour avoir un impact significatif dans la vie des personnes sollicitant notre soutien.

Je termine en remerciant également notre conseil d'administration, nos partenaires et bailleurs de fonds indispensables à la réalisation de notre mission.

Merci à tous,

André Bilodeau
Directeur

5. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuné lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

Réseau d'Habitations Chez Soi

6. Statistiques du 1er avril 2018 au 31 mars 2019

6.1 Portrait des demandes

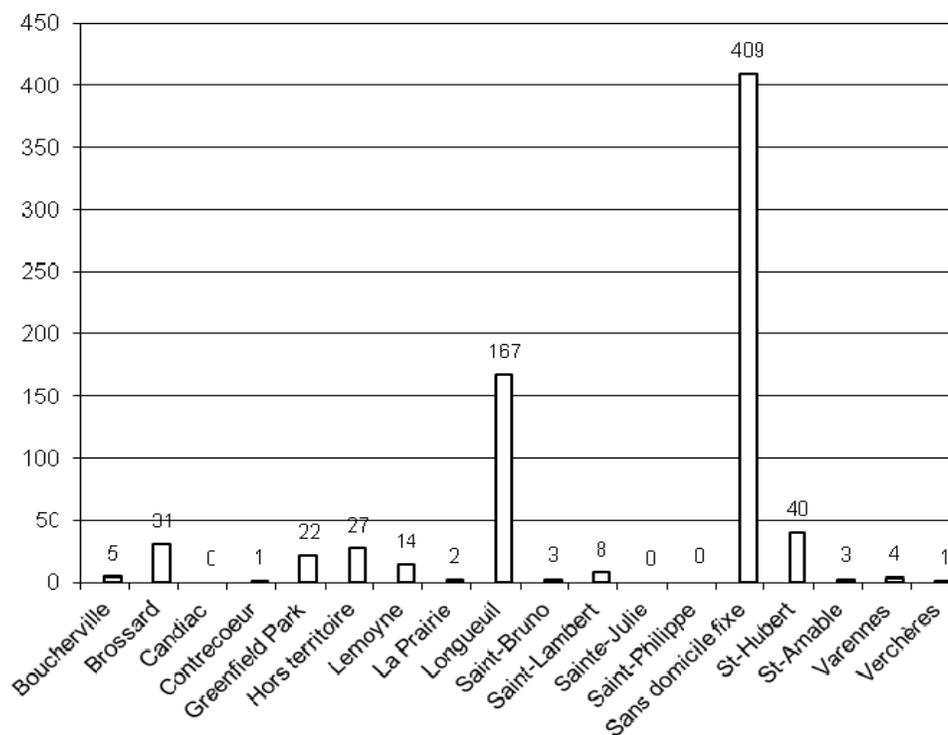
Parmi les 737 demandes, nous avons effectué 526 nouveaux accompagnements avec 505 personnes soit 259 femmes et 246 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

18 - 24 :	30	Seul :	390
25 - 34 :	99	Monoparental :	73
35 - 44 :	112	Famille :	37
45 - 54 :	121	En couple :	26
55 - 64 :	108		
65 et + :	56		

Lieu de résidence des individus au moment de la demande



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2019

6.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

DOSSIERS ACTIFS TOTAUX	ACTIFS EN RECHERCHE	ACTIFS EN SUIVI	DOSSIERS EN SUSPENS	DOSSIERS FERMÉS
265	60	205	64	490

N.B. Au 1^{er} avril 2018, nous avons débuté l'année avec 293 dossiers :

- 49 en recherche
- 194 en suivi
- 50 en suspens

↓

Logements trouvés 1 avril 2018 au 31 mars 2019
330

Type de logement trouvé													
Privé									Communautaire				
Chambre	Maison	1½	2½	3½	4½	5½	6½	7½	Chambre et pension	HLM	SUPERVISÉ	PSL	COOP et OBNHL
71	3	24	36	68	62	20	6		15	10	3	6	6

Références

SOURCES	NOMBRE
Accès (L')	23
ACEF (L')	2
Action Nouvelle-Vie	2
Agent de probation	3
Ancien dossier	112
Au Second Lieu	2
Bottin Réseau d'Habitations Chez Soi	1
Bureau de consultation jeunesse – BCJ	2
Carrefour Jeunesse Emploi St-Hubert	1
Carrefour le Moutier	1
Carrefour pour elle	14
CAVAC	5
Centre communautaire des aînés de Longueuil	5
Centre d'action bénévole de Boucherville	3
Centre d'action bénévole les p'tits bonheurs	1
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	4
Centregens	1
Citoyen	54
CLE Brossard	2
CLE St-Hubert	1
Clinique Azur	1
Clinique Labonté	1
Clinique médicale St-Bruno	1
Clinique médicale St-Hubert	2
C.L.S.C. Châteauguay	1
C.L.S.C. des Patriotes	2
C.L.S.C. de Verdun	1
C.L.S.C. Kateri	2
C.L.S.C. Longueuil Ouest	23
C.L.S.C. Saint-Hubert	13
C.L.S.C. Samuel de Champlain	32
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	23
C.L.S.C. Seigneuries	9
C.L.S.C. Sorel	1
Collectif de defense des droits de la Montérégie	1
Comité Logement Montérégie	1
Comité Logement Rive-Sud	8
Commission scolaire Marie-Victorin	1
CRDI	1
Député	4
DPJ	3
École Antoine-Brossard	1

École Camille-Laurin	1
École Lemoyne d'Iberville	1
Église Immaculée-Conception	1
Entraide Chez Nous	5
Espoir	10
Habitations Communautaire Longueuil	1
Hébergement La C.A.S.A. Bernard-Hubert	10
Hôpital Pierre-Boucher	32
Hôpital Charles-Lemoyne	64
Info-Santé	1
Institut Allan Memorial	1
Intégration Compétences	1
Internet	12
IVAC	1
L'Abri de la Rive-Sud	26
L'Antre-Temps	3
La Chaumière	2
La Croisée de Longueuil	2
La Croix-Rouge	3
La Mosaïque	2
La Régie du logement	4
Le 2159	1
L'Envolée	1
Le Phare	1
Le Relais	6
Le trait d'union	1
Le Repas du passant	14
Le Virage	11
Ligne 211	1
Logifem	2
Macadam Sud	10
Maison de la famille de Brossard	1
Maison du Goéland	2
Maison de la Paix	1
Maison Élisabeth-Bergeron	10
Maison Jacques-Ferron	2
Maison Joins-toi	6
Maison La Virevolte	2
Maison Simonne Monet Chartrand	1
Maison Vivre	2
Maison Williams	10
Office Municipal d'Habitation de Longueuil	44
Pavillon Foster	1
Pavillon Marguerite de Champlain	19
Place à l'emploi	3
Police	4

Programme PEP – Hôpital Charles-Lemoyne	5
Programme PEP – Hôpital Pierre-Boucher	1
Sicom	5
SIM	1
SIV	7
UMF Charles-Lemoyne	1
Ville de Longueuil	7

Total : 737

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2019

6.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

DATE	TOTAUX	SEXE		RAISON DE L'APPEL			
		F	M	SERVICES			
				Information	Demande	Suivi	Divers
Avril	662	405	257	58	66	528	10
Mai	696	439	257	59	77	554	6
Juin	620	390	230	65	40	513	2
Juillet	530	287	243	58	59	413	-
Août	513	307	206	79	54	374	6
Septembre	641	371	270	45	58	528	10
Octobre	717	409	308	65	62	583	7
Novembre	609	367	242	46	59	496	8
Décembre	416	223	193	36	41	333	6
Janvier	632	361	271	53	75	498	6
Février	592	384	208	46	68	469	9
Mars	667	431	236	63	78	520	6
CUMULATIF	7295	4374	2921	673	737	5809	76

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 673 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Coalition pour le droit au logement de l'Agglomération de Longueuil
- ❑ Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil (**C.D.C.A.L.**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Marguerite-D'Youville
- ❑ Développement social Saint-Hubert (**D.S.S.H.**)
- ❑ Développement social Vieux-Longueuil (**D.S.V.L.**)
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (**R.R.A.S.M.Q.**)
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec (**R.S.I.Q.**)
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud (**T.I.R.S.**)
- ❑ Table de concertation en santé mentale de la Rive-Sud

Nous tenons à remercier Martin Gratton pour la création de notre logo.



info@bipedcom.com